

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, NATHALIE LABELLE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU'IL Y AURA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LAC-DES-ÉCORCES, LE LUNDI 13 NOVEMBRE 2023 À 19H, AU 672, BOUL. ST-FRANÇOIS, LAC-DES-ÉCORCES, QUÉBEC JOW 1H0.

Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

➤ # 2023-00005 ◀

Nature et effets :

- Régulariser la largeur minimale du lot à 141,25 mètres alors que le règlement sur le lotissement 41-2004, article 5.7, exige une largeur minimale mesurée sur la ligne avant de 150 mètres pour les lots adjacents à la route 117 dans cette zone.
- Aménager une entrée véhiculaire sur un lot de moins de 150 mètres, adjacent à la 117 contrairement à l'article 9.9 du règlement sur le zonage 40-2004.

Désignation de l'immeuble : 672, boulevard Saint-François Lot : 6 418 824 Zone : COM -12

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande dans les 15 jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 10 novembre 2023.

Donné à Lac-des-Écorces, ce 26^e jour d'octobre 2023.



Nathalie Labelle
Greffière-trésorière adjointe

Certificat de publication

Je, soussignée, Nathalie Labelle, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir publié, ou fait publier, l'avis ci-haut en affichant une copie au bureau municipal et sur le site Internet de la municipalité, ce 26^e jour d'octobre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26^e jour d'octobre 2023.



Nathalie Labelle
Greffière-trésorière adjointe